



GROUPE AIRWELL SA

Société anonyme à conseil d'administration

Siège social : 10 rue du Fort Saint-Cyr, 78180 Montigny Le Bretonneux

824 596 795 R.C.S. Versailles

(ci-après « AIRWELL », le « Groupe » ou la « Société »)

<https://www.airwell.com/fr/>

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2024



TABLE DES MATIERES

A. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	3
B. ETAT FINANCIERS CONSOLIDES	6

A. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

Le Groupe Airwell (Euronext Growth, ALAIR), créateur d'écosystèmes énergétiques intelligents, publie son chiffre d'affaires du 1er semestre 2024.

Normes françaises (en M€) – non auditées	S1 2023	S1 2024	Variation
France métropolitaine	15,3	16,0	+4,3%
DOM-TOM	2,6	1,4	-44,6%
International	14,6	8,3	-43,1%
TOTAL	32,5	25,7	-20,8%

Activité du 1er semestre 2024

Groupe Airwell réalise un chiffre d'affaires de 25,7 M€ au 1^{er} semestre 2024, en repli de -20,8% par rapport au 1^{er} semestre 2023.

Le Groupe a évolué globalement sur ce 1^{er} semestre dans un environnement moins porteur, marqué par un net ralentissement du marché après plusieurs années de forte croissance, sous l'effet notamment d'un marché immobilier en berne. En France par exemple, le marché de la pompe à chaleur Air/Eau est en baisse de l'ordre de -46% (source : UNICLIMA).

Dans ce contexte, Airwell est parvenu à surperformer en **France métropolitaine** en délivrant une croissance de + 4,3% à 16,0 M€ au 1^{er} semestre 2024, grâce notamment à la contribution d'Airwell Industrie, à hauteur de 1,0 M€. La performance aurait même pu être meilleure sans le décalage au 2nd semestre de certaines commandes attendues initialement au 1^{er} semestre, notamment sur les PAC Air/Eau et les ballons thermodynamiques (en léger repli de -4,2% au 1^{er} semestre 2024). Les PAC Air/Air sont, quant à elles, en croissance de +49,9% sur le 1^{er} semestre 2024.

Le chiffre d'affaires de la zone **DOM-TOM**, ressort à 1,4 M€, en repli de -44,6% par rapport à la même période l'an dernier. Comme anticipé, l'amélioration séquentielle a été visible au 2^{ème} trimestre 2024 (-20,2%) par rapport au 1^{er} trimestre (-68,4%) grâce notamment à un bon volume des ventes à La Réunion. De son côté, la Guadeloupe a commencé son démarrage dans de bonnes conditions suite à la reprise en direct par Airwell des actions commerciales.

Enfin, la zone **Internationale** affiche un chiffre d'affaires de 8,3 M€, en repli de -43,1% par rapport au 1^{er} semestre 2023. Le 2^{ème} trimestre est également en amélioration sur cette zone par rapport au trimestre précédent mais reste toujours pénalisée par des perturbations logistiques (allongement des délais de transports maritimes internationaux), qui ont conduit à des décalages de livraisons sur le prochain trimestre.

En termes de répartition sectorielle, les ventes du 1^{er} semestre 2024 sont réalisées à 95% sur le marché résidentiel et 5% sur le tertiaire.

Confirmation d'une forte accélération au second semestre

Dans un marché global qui devrait être mieux orienté, avec notamment la reprise des aides incitatives, et au vu du carnet de commandes actuel, Groupe Airwell s'attend à un fort rebond de ses ventes au second semestre, soutenu par le rattrapage des commandes en France et à l'international et par la montée en puissance attendue dans les DOM-TOM.

Le Groupe bénéficiera également de la contribution d’Airwell Industrie dans le cadre de son contrat avec Synerpod¹ et du lancement de ses nouvelles offres. À ce titre, Groupe Airwell lancera dès la rentrée de septembre, une évolution de sa solution servicielle pour la maison intelligente et connectée (« Ma Maison Hybride »), et prépare activement le lancement concomitant de son offre de financement de la rénovation énergétique pour le secteur résidentiel, conformément au calendrier prévu. En parallèle, le Groupe prépare également de nouvelles offres pour Airwell Industrie pour jouer un rôle clé dans les grands enjeux du « Made in France ».

Sur ces bases, et au vu du fort rebond attendu au second semestre, le Groupe est confiant pour délivrer un nouvel exercice de croissance en 2024.

Enfin, groupe Airwell rappelle son ambition d’un chiffre d’affaires supérieur à 100 M€ en 2025 avec une marge d’EBITDA supérieure à 5%.

¹ Cf communiqué du 13 février 2024

B. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GROUPE AIRWELL

10 rue du Fort de Saint Cyr
78180 Montigny le Bretonneux

COMPTES CONSOLIDES

Non Audités

AU 30 JUIN 2024

I – BILAN CONSOLIDE

ACTIF		30/06/2024	31/12/2023
	En Euros		
Capital souscrit non appelé		0	0
Immobilisations incorporelles		4 705 798	4 575 597
<i>Dont écart d'acquisition</i>		<i>500 000</i>	<i>500 000</i>
Immobilisations corporelles		1 395 774	1 394 244
Titres mis en équivalence		0	0
Immobilisations financières		1 232 859	1 469 922
Actif immobilisé		7 334 431	7 439 762
Stocks et en-cours de production		23 598 058	15 244 532
Clients et comptes rattachés		13 866 795	18 187 658
Autres créances et comptes de régularisation		3 390 914	3 080 649
Valeurs mobilières de placement		0	0
Disponibilités		2 246 873	3 470 933
Actif circulant		43 102 639	39 983 772
Total de l'actif		50 437 070	47 423 534
PASSIF		30/06/2024	31/12/2023
	En Euros		
Capital		304 177	304 177
Prime d'émission		7 407 663	7 407 663
Réserve légale		30 417	24 237
Autres réserves		0	0
Report à nouveau		255 098	-150 259
Réserves Groupe		2 697 875	1 678 468
Résultat consolidé		-756 523	1 430 945
Capitaux propres (Part du groupe)		9 938 707	10 695 230
Ecart de conversion		0	0
Intérêts minoritaires		-117 875	-90 570
Provisions pour risques et charges		2 936 290	3 197 280
Emprunt et dettes établ. Crédits		2 204 129	2 642 287
Emprunt et dettes financières diverses		5 000 000	5 000 000
Fournisseurs et comptes rattachés		18 186 012	11 996 607
Dettes fiscales et sociales		2 315 515	2 355 238
Autres dettes et comptes de régularisation		9 974 292	11 627 461
Dettes		37 679 948	33 621 594
TOTAL GENERAL		50 437 070	47 423 534

II – COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Compte de Résultat Consolidé	30/06/2024	30/06/2023
En Euros		
Ventes de marchandises	24 632 803	32 227 238
Production vendue de biens	808 377	0
Production vendue de services	288 954	277 332
CHIFFRE D'AFFAIRES	25 730 133	32 504 570
Production stockée	0	0
Reprise amort. ,provisions, transfert	282 656	25 044
Autres produits d'exploitation	99 906	180 287
Total Produits	26 112 695	32 709 901
Achats de marchandises et autres	31 842 830	26 550 587
Variation de stock	-15 986 126	-4 147 707
Autres achats et charges externes	5 299 747	4 647 555
Impôts, taxes et versements assimilés	150 150	100 035
Frais de personnel	4 640 860	3 624 299
Autres charges d'exploitation	83 836	89 876
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	804 488	287 488
Charges d'exploitation	26 835 785	31 152 134
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition	-723 090	1 557 768
Dotations aux amortissements, dépréciations des écarts d'acquisition	-262 926	-151 345
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition	-460 164	1 709 113
Produits financiers	7 458	9 538
Charges financières	452 805	463 949
Résultat financier	-445 347	-454 411
Résultat courant des entreprises intégrées	-905 511	1 254 702
Produits exceptionnels	55 739	0
Charges exceptionnelles	17 187	0
Résultat exceptionnel	38 551	0
Impôts sur les sociétés	-83 132	276 268
Résultat net des entreprises intégrées	-783 828	978 434
Quote part des résultats des entreprises mises en équivalence	0	0
	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	-783 828	978 434
Intérêts minoritaires	-27 305	-27 266
Résultat net (part du groupe)	-756 523	1 005 700

III – TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	30/06/2024	31/12/2023
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</u>		
Résultat net des sociétés intégrées	(783 827)	1 381 456
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>		
Amortissements et provisions (nets)	(201 562)	199 259
Variation des impôts différés	(460 935)	640 251
(Plus) / moins values de cession	-	-
Autres produits et charges calculés		
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(1 446 324)	2 220 965
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-
Variation des créances d'exploitation	4 353 706	(1 764 679)
Variation des stocks et encours	(8 175 764)	(2 755 723)
Variation des dettes d'exploitation	4 688 084	(3 824 459)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	866 026	(8 344 860)
Flux net de trésorerie lié à l'activité	(580 298)	(6 123 895)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(471 647)	(1 305 828)
Cessions ou diminutions d'immobilisations corporelles et incorporelles	28 980	25 467
Variation des immobilisations financières	237 062	(230 623)
Incidence des variations de périmètre	-	(120 000)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(205 605)	(1 630 985)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</u>		
Augmentation de capital en numéraire	-	5 357 435
Emissions d'emprunts	-	5 111 250
Remboursements d'emprunts	(438 159)	(1 312 532)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(438 159)	9 156 154
VARIATION DE TRESORERIE	(1 224 062)	1 401 274
Trésorerie à l'ouverture	3 470 933	2 069 660
Trésorerie à la clôture	2 246 873	3 470 933
VARIATION DE TRESORERIE	(1 224 060)	1 401 273

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Créée en 1947 en France, Airwell est un acteur référent français de la pompe à chaleur pour les marchés résidentiel et tertiaire. Sur un marché porté par la transition énergétique, la société ambitionne de devenir un des leaders en Europe, et un acteur incontournable des solutions climatiques et thermiques basées sur les besoins et usages, au niveau mondial avec une présence dans 80 pays.

A. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par la loi et le code de commerce, en conformité avec le Règlement ANC n° 2020-01 modifiant le règlement CRC n°99-02 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et des entreprises publiques.

La préparation des états financiers requiert de la part de la direction, certaines estimations et hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers et les notes annexes. Les réalisations peuvent s'avérer différentes de ces estimations par la suite.

Les comptes consolidés sont établis selon le principe de continuité d'exploitation et font apparaître au 30 juin 2024, un résultat net consolidé part du groupe de -756 523 €.

1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers des sociétés dans lesquelles la société GROUPE AIRWELL exerce un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Toutes les transactions et les comptes réciproques significatifs entre les sociétés du Groupe ont été éliminés.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Sociétés	Adresses	Activités	% de détention	% d'intérêts	Méthodes d'intégration	Dates de Clôture
GROUPE AIRWELL	10 rue du Fort de Saint Cyr 78180 Montigny le Bretonneux	Commerce de gros	NA	NA	Maison Mère	31-déc
AIRWELL RESIDENTIAL SAS	10 rue du Fort de Saint Cyr 78180 Montigny le Bretonneux	Commerce de gros	100%	100 %	Intégration globale	31-déc
AIRWELL ACADEMY	10 rue du Fort de Saint Cyr 78180 Montigny le Bretonneux	Formation	80%	80%	Intégration globale	31-déc
AIRWELL INDUSTRIE	Zone de Penhoat 521 rue Gustave Eiffel 29860 Plabennec	Commerce de gros	100%	100 %	Intégration globale	31-déc
AIRWELL RESIDENTIAL DEUTSCHLAND GMBH	Dornhofstr.34 62263 Neu-Isenburg Allemagne	Commerce de gros	100%	100 %	Intégration globale	31-déc
LEEZY	10 rue du Fort de Saint Cyr 78180 Montigny le Bretonneux	Maîtrise d'œuvre	100%	100 %	Intégration globale	31-déc

2. FAITS MARQUANTS DU 1^{ER} SEMESTRE 2024

Le groupe Airwell a pris une participation minoritaire au capital de la société Synerpod, une start-up innovante, créée en 2021, qui vise à massifier la rénovation énergétique de l'habitat collectif et individuel en précarité énergétique.

Le groupe Airwell a constitué deux nouvelles sociétés, la société AIRWELL Italia et la société Leezy.

Un établissement secondaire en Guyane a également été ouvert au cours du 1^{er} semestre 2024.

3. FAITS MARQUANTS POSTERIEURS A LA SITUATION DU 1^{ER} SEMESTRE 2024

Aucun fait marquant n'est à signaler.

4. METHODES DE CONSOLIDATION

➤ Capitaux propres

Le capital social est composé de 6 083 542 actions de 0.05 €.

Les capitaux propres part du Groupe au 30 juin 2024 s'élèvent à 9 938 707 € dont - 756 523 € de résultat net consolidé part du groupe.

➤ Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à l'écart calculé entre le coût d'achat de participations acquises et la quote-part des capitaux propres correspondants. Ces écarts sont prioritairement affectés aux actifs et passifs identifiés des entreprises acquises de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur. L'écart résiduel est inscrit en écart d'acquisition et affecté à chaque Unité Génératrice de Trésorerie susceptible de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprise.

Conformément aux règlements de l'ANC 2020-01, le Groupe procède à des tests de dépréciation de ses écarts d'acquisition dans la mesure où la durée d'utilisation est non limitée. Ces tests sont réalisés au moins une fois par an lors de la clôture des comptes et lors de la survenance d'indicateurs internes ou externes remettant en cause leur valeur nette comptable. Un amortissement exceptionnel est constaté, le cas échéant, afin de ramener ces derniers à leur juste valeur.

- **Acquisition ARS**

Le montant de l'écart d'acquisition brut constaté lors de l'acquisition la société ARS est négatif de 3 026 900 € et a été inscrit dans le poste de provision pour risques et charges. La provision est reprise de manière linéaire sur une durée de 10 ans et figure sur la ligne « Dotations aux amortissements, dépréciations des écarts d'acquisition » du compte de résultat.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la façon suivante :

Airwell Residential SAS au 12/04/21	€
Capital social + réserve	4 009 092
Résultat net	178 919
Capitaux propres	4 188 011
PV Latente sur Marques	2 721 000
Impôts différés passif sur plus value latente	- 680 250
Impôts différé actif (déficits au 31/12/20)	1 127 115
Total Situation nette groupe à la date d'acquisition (A)	7 355 876
Prix d'acquisition des titres ARS (B)	4 328 976
Ecart d'acquisition (A)-(B)	- 3 026 900

- **Acquisition AMZAIR INDUSTRIE**

Au cours de l'exercice 2023, à la suite de la prise de contrôle des activités de la société AMZAIR, un écart d'acquisition négatif a été constaté pour un montant de 440 k€. Celui-ci a pour origine un écart d'évaluation sur les stocks. L'écart d'acquisition négatif sera repris en résultat en fonction de la consommation des stocks ayant fait l'objet d'une réévaluation. Au 30 juin 2024, la reprise s'élève à 112 k€.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la façon suivante :

	€
Prix acquisition AMZAIR (a)	196 674
Valeur réelle des actifs acquis (b)	636 340
<i>Incorporels</i>	10 000
<i>Corporels</i>	40 000
<i>Stocks</i>	758 454
<i>Impot différé passif</i>	- 172 113
Ecart d'acquisition (a) - (b)	- 439 666

➤ **Ecart d'évaluation**

L'écart d'évaluation correspond d'une part, à la revalorisation en juste valeur de l'ensemble des actifs identifiés dans le patrimoine de l'entreprise consolidée, en raison d'un décalage possible entre la comptabilisation des différents éléments du bilan à leur coût historique et leur montant déterminé en juste valeur.

L'écart d'évaluation est inclus dans la valeur des actifs et passifs de la société consolidée.

Un écart d'évaluation avait été déterminé sur les 2 marques détenues par la société ARS.

La marque Airwell a été valorisée à 3.5 M€ et la marque Johnson à 1 M€. Les marques ne font pas l'objet d'un amortissement compte tenu de leur durée d'utilité indéfinie.

La Marque Johnson a été cédée au cours du 1^{er} semestre 2022 pour la somme de 1 M€.

Un écart d'évaluation a également été déterminé sur les stocks repris lors de l'acquisition de l'activité de la société AMZAIR pour un montant de 1.2 M€.

➤ **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition, les fonds de commerce sont mis à zéro et revalorisés soit en incorporel, soit écart d'acquisition s'ils ne sont pas affectables.

Les immobilisations incorporelles comprennent les postes suivants :

- Les logiciels acquis
- Les marques

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

▪ Logiciels acquis	3 et 5 ans
▪ Marque	Non amortissable

S'agissant des marques, un test de dépréciation est effectué chaque année. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la valeur la plus haute entre la valeur d'usage et la valeur vénale.

La valeur d'usage est obtenue par l'actualisation des flux de trésorerie générés par l'actif.

La valeur vénale correspond à la valeur de marché de l'actif qui est déterminée par référence à des transactions similaires récentes, ou à des évaluations réalisées par des experts indépendant.

➤ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

- | | |
|----------------------------------------|------------------|
| • Installation générale et agencements | 5 ans |
| • Mobilier et matériel de bureau | de 1 à 10 ans |
| • Immobilisations en cours | Non amortissable |

➤ **Immobilisations financières**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais d'accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

➤ **Stocks**

Les stocks sont évalués selon la méthode du Coût Moyen Unitaire Pondéré (CUMP).

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Cette dépréciation est notamment évaluée en tenant compte de l'ancienneté des produits et des statistiques de ventes.

Entre autres, cela conduit à ce que les produits datant de moins d'un an ne soient pas dépréciés, et qu'un taux de dépréciation soit considéré sur les autres produits selon des tables de dépréciation définies.

La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les coûts liés à l'acheminement des marchandises.

➤ **Créances clients et autres créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

➤ **Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

➤ **Impôts sur les résultats**

Les impôts sur les résultats comprennent l'impôt exigible et les impôts différés.

Les impôts différés sont déterminés, selon une approche bilancielle, sur la base des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale. Ils sont comptabilisés conformément à la conception étendue dont l'application est rendue obligatoire par le règlement ANC 2020-01.

Les retraitements non significatifs en matière d'impôts différés n'ont pas été pris en compte.

➤ **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires du Groupe provient principalement de la vente de pompes à chaleur air/eau et pompes à chaleur air/air.

Le chiffre d'affaires est reconnu lorsque le transfert de propriété est effectué, fonction des incoterms FOB (Free on board) à l'export et DPU (Rendu au lieu de destination) en métropole.

➤ **Provision pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont évaluées de manière à couvrir les litiges, contentieux, engagements de garantie et risques, liés au cours normal des opérations de la Société, susceptibles d'entraîner une sortie probable de ressources, sans contrepartie équivalente.

Ces provisions correspondent aux montants les plus probables que l'entreprise est susceptible de devoir verser.

➤ **Provision pour indemnités de départ à la retraite**

Les engagements de retraite et d'indemnités de départ à la retraite sont évalués sur une base actuarielle en fonction de la rémunération annuelle du personnel, de son ancienneté et d'un coefficient de rotation (Turn-over), variable en fonction de l'âge des salariés.

L'engagement de retraite est calculé en tenant compte :

- D'un taux annuel d'actualisation de 3.20 %
- D'un taux d'évolution du salaire moyen entre 2% et 3.5% selon les catégories
- D'un taux de turnover du personnel variant entre 1% et 12% avec l'âge et la catégorie professionnelle
- De la table de mortalité de l'INSEE
- Des charges patronales de 52% pour les cadres et de 45% pour les non-cadres

Compte tenu de l'importante variation du taux d'actualisation depuis 2019, et de l'impact sur le montant de la provision, la méthode du corridor est appliquée dans un souci de cohérence.

➤ **Charges et produits exceptionnels**

Les charges et produits exceptionnels sont composés des produits et charges peu nombreux, inhabituels, significatifs, anormaux et peu fréquents qui ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité courante.

B - NOTES RELATIVES À CERTAINS POSTES DU BILAN**NOTE 1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AMORTISSEMENTS - DEPRECIATIONS**

- **La variation des valeurs brutes des immobilisations incorporelles se présente comme suit (en Euros) :**

	31/12/2023	Augmentation	Diminution	30/06/2024
Nature				
Concessions, licences, logiciels et brevets	1 792 345	282 721	-	2 075 066
Ecart d'acquisition	500 000			500 000
Marques	3 525 000	9 400	-	3 534 400
Total valeurs brutes	5 817 345	292 121	-	6 109 466

- **La variation des amortissements - dépréciations des immobilisations incorporelles se présente comme suit (en Euros) :**

Nature	31/12/2023	Augmentation	Diminution	30/06/2024
Concessions, licences, logiciels et brevets	1 241 750	168 203	6 284	1 403 669
	-			-
Total amortissements	1 241 750	168 203	6 284	1 403 669

NOTE 2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS- DEPRECIATIONS

- **La variation des valeurs brutes des immobilisations corporelles se présente comme suit (en Euros) :**

Valeurs brutes	31/12/2023	Augmentation	Diminution	30/06/2024
Matériel industriel	23 540	-		23 540
Agencements, installations	1 568 889	25 583	-	1 594 472
Véhicule de tourisme	7 500	-		7 500
Matériel et mobilier de bureau	455 913	153 944	-	609 857
Immobilisations en cours	39 060	-	28 980	10 080
Total valeurs brutes	2 094 902	179 527	28 980	2 245 449

➤ **La variation des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles se présente comme suit (en Euros) :**

Amortissements	31/12/2023	Augmentation	Diminution	30/06/2024
Materiel industriel	3 248	3 497		6 745
Agencements, installations	523 465	134 740	41 327	616 878
Véhicule de tourisme	403	746		1 149
Matériel et mobilier de bureau	173 542	51 359	-	224 901
Immobilisations en cours	-			-
	-			-
Total amortissements	700 658	190 342	41 327	849 673

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Au 30 juin 2024, le détail des immobilisations financières se présente comme suit :

	31/12/2023	Augmentation	Diminution	30/06/2024
Titres de participations		320 144		320 144
Depots et cautionnements	1 469 922	124 828	682 034	912 716
Valeur des immobilisations financières nettes	1 469 922	444 972	682 034	1 232 860

NOTE 4 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Valeurs brutes	30/06/2024	31/12/2023	Variations
Clients	14 195 184	18 456 916	4 261 732
Clients impayés			
Factures à établir			
Dépréciation	-328 389	-269 258	59 131
TOTAL	13 866 795	18 187 658	4 320 863

Le montant des créances cédées non échues au 30 juin 2024 s'élèvent à 6 509 999 €.

NOTE 5 – AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

La ventilation des autres actifs courants se décompose comme suit :

	à - d'1 an	à + d'1 an	Total
fournisseurs débiteurs	723 723		723 723
Personnel et comptes rattachés	17 312		17 312
Etat - TVA	516 351		516 351
Impôt différé actif	269 363		269 363
Débiteurs divers			-
Factor	1 026 168		1 026 168
Charges constatés d'avance	837 124		837 124
Différence de conversion actif	872		872
TOTAL	3 390 913	-	3 390 913

L'actif d'impôt différé est calculé sur la base d'un impôt de :

- 25 % en France

NOTE 6 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Les éléments constitutifs de la trésorerie sont les suivants :

	30/06/2024	31/12/2023
Actions propres	293 323	321 323
Compte à terme	1 000 000	2 000 000
Comptes bancaires	946 718	1 141 889
Caisse	6 832	7 721
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 246 873	3 470 933

NOTE 7 - CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE➤ **Capital social**

Le capital social de la société Groupe Airwell s'élève à 304 177.10 € à la suite des augmentations de capital suivantes :

Mouvements des titres	Nombre de titres	Valeur nominale	Capital social
Titres en débuts d'exercice	6 083 542	0,05	304 177
Variation du nominal			
Augmentation de capital			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	6 083 542	0,05	304 177

La société Groupe Airwell détient 16 082 actions propres pour un prix d'acquisition de 46 323 €. Ces actions propres figurent dans le poste valeurs mobilières de placement du bilan.

Les variations de capitaux propres sont les suivants :

	Capital Social	Réserves Légales	Prime d'émission	Report à nouveau	Réserves Consolidées	Résultat consolidé	Ecart de Conversion	TOTAL
Capitaux Propres 31/12/2022	242 361	13 306	2 112 044	-542 982	1 039 239	1 042 882	0	3 906 850
Affectation résultat 2022		10 931		392 722	639 229	- 1 042 882		-
Augmentation de capital nette des frais d'émission	61 815		5 295 619					5 357 435
Résultat de l'exercice 31/12/2023						1 430 945		1 430 945
Capitaux Propres 31/12/2023	304 176	24 237	7 407 663	-150 260	1 678 468	1 430 945	0	10 695 230
Affectation résultat 2023		10 931		405 358	1 014 656	- 1 430 945		-
Augmentation de capital nette des frais d'émission								-
Résultat de l'exercice 30/06/2024						- 756 523		- 756 523
Capitaux Propres 30/06/2024	304 176	35 168	7 407 663	255 098	2 693 124	-756 523	0	9 938 707

NOTE 8 – INTERETS MINORITAIRES

	30/06/2024	31/12/2023
Réserves minoritaires	90 570	- 41 081
Dividendes versés aux minoritaires		
Variation de périmètre		
Divers		
Résultat minoritaire	27 305	- 49 489
TOTAL	117 875	- 90 570

NOTE 9 – ECART D'ACQUISITION

➤ **La variation des valeurs brutes des écarts d'acquisition se présente comme suit (en Euros) :**

Entreprises concernées	31/12/2023	Augmentation	Diminution	30/06/2024
AIRWELL RESIDENTIAL SAS Ecart d'acquisition négatif	- 2 207 115		- 151 345	- 2 055 770
GROUPE Airwell - Ecart acquisition positif	500 000			500 000
AIRWELL INDUSTRIE Ecart d'acquisition négatif	- 217 433		- 111 581	- 105 852
Total	- 1 924 547	-	- 262 926	- 1 661 622

L'écart d'acquisition relatif à la société AIRWELL RESIDENTIAL d'un montant de 3 026 900 € étant négatif, celui-ci a été constaté au passif dans le poste de provision pour risque et charges. La provision est reprise en résultat de manière linéaire sur une durée de 10 ans. La diminution de 151 345 € correspond à la reprise de ladite provision sur l'exercice.

Il en est de même pour l'écart d'acquisition relatif à la société Airwell Industrie. En revanche, la provision est reprise selon rythme de consommation des stocks.

L'écart d'acquisition de 500 k€ correspond à l'acquisition d'un fonds de commerce par la société Groupe Airwell en 2016, représentatif de l'activité Airwell en France.

NOTE 10 - PROVISIONS

Les provisions s'analysent comme suit :

	31/12/2023	Dotations	Reprises	30/06/2024
Provision SAV	222 057	163 536	217 659	167 934
Provision Retraite	438 860	66 500	9 500	495 860
Provision pour Risque	111 816	-	942	110 875
Ecart d'acquisition	2 424 547	-	262 926	2 161 621
Total Provisions	3 197 280	230 036	491 027	2 936 290

NOTE 11 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS

Les emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédits s'analysent comme suit :

	Echéance moins 1 an	Echéance +1an - 5 ans	Echéance plus 5 ans	Total
Emprunt bancaire	801 360	1 402 769		2 204 129
				-
Total emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	801 360	1 402 769	-	2 204 129

NOTE 12 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Les emprunts et dettes financières divers s'analysent comme suit :

	Echéance moins 1 an	Echéance +1an - 5 ans	Echéance plus 5 ans	Total
Emprunt obligataire		5 000 000		5 000 000
Total emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	-	5 000 000	-	5 000 000

Caractéristique de l'emprunt obligataire souscrit au cours de l'exercice :

- Le montant de l'emprunt obligataire s'élève à 5.000.000 € correspondant à 100 obligations d'une valeur unitaire de 50.000 €
- La date de maturité est le 30 juin 2028
- Le taux de rémunération est de Euribor 3 mois (plafonné à 3%) + 5.90 % annuel

NOTE 13 – AUTRES DETTES

Les autres dettes sont ventilées comme suit :

	30/06/2024	31/12/2023
Clients factors	8 430 386	9 695 856
Clients avoirs à établir	416 197	749 864
Clients créditeurs	3 887	4 829
Divers	555 618	407 125
Impôts différés passifs	568 204	759 775
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion passif		10 012
TOTAL	9 974 292	11 627 461

C - NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT**NOTE 14 – CHIFFRE D'AFFAIRES PAR NATURE :**

Le chiffre d'affaires par nature s'analyse comme suit :

en €	30/06/2024	30/06/2023
Ventes de marchandises	25 292 793	32 923 035
Ventes de produits finis	933 815	
Prestations de services	288 954	277 332
Divers		
Rabais, remises et ristournes	- 785 429	- 695 797
TOTAL	25 730 133	32 504 570

Le chiffre d'affaires par zone géographique s'analyse comme suit :

en €	30/06/2024	30/06/2023
France	16 000 798	15 343 711
Etrangers	9 729 335	17 160 859
TOTAL	25 730 133	32 504 570

NOTE 15 – ACHATS ET SERVICES EXTERIEURS

Ce poste s’analyse comme suit :

en €	30/06/2024	30/06/2023
Achats de marchandises et autres	15 858 457	22 397 525
Sous traitance	1 105 768	1 177 351
Locations et charges locatives	631 967	409 518
Entretiens et maintenance	363 149	233 797
Assurances	161 570	182 982
Honoraires et commissions	796 848	616 485
Publications, salons, cadeaux, dons	403 968	787 100
Frais de transport	584 497	325 372
Frais de déplacement et de réception	379 467	295 332
Frais de télécommunication	71 666	47 503
Divers	799 094	577 470
TOTAL	21 156 451	27 050 435

NOTE 16 – RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s’analyse comme suit :

en €	30/06/2024	30/06/2023
Intérêts sur emprunts	246 567	265 424
Agios et autres		115
Escomptes	9 119	17 208
Perte de change	4 518	13 065
Factor	174 169	168 137
Provision pour risques		
Diverses charges	18 431	
Divers produits	- 9 863	
Reprises provisions pour risques		
Gains de change	17 321	
TOTAL	- 445 346	- 463 949

NOTE 17 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel correspond principalement à des opérations de régularisation de créances et dettes.

NOTE 18 – IMPOT SUR LES SOCIETES

en €	30/06/2024	30/06/2023
Impôt sur les sociétés	- 3 581	99 640
Crédit impôts		
Impôt différé	- 79 551	176 628
TOTAL	- 83 132	276 268

NOTE 19 – ENGAGEMENTS HORS BILANEngagements donnés

Dans le cadre de l'emprunt obligataire consenti par les prêteurs, la sureté suivante a été accordée ; Fiducie Sureté portant sur 100% des titres de la filiale Airwell Residential SAS (ARS) portant la marque AIRWELL doublée d'un nantissement sur la marque ou d'une interdiction de mise en garantie des actifs de la filiale.

NOTE 20 – RESULTAT PAR ACTION

Il est calculé par rapport au nombre de titres émis au 30 juin 2024.

Il s'élève au 30 juin 2024 à - 0.12 euros par action comme indiqué ci-dessous.

		Au 30/06/2024	Au 30/06/2023
Nombre d'actions		6 083 542	6 083 542
Résultat net consolidé part du groupe	Total	- 756 523	1 042 882
Part du Groupe	Par action	- 0.12 €	0.22 €

NOTE 21 – REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à faire état d'une rémunération individuelle.

NOTE 22 – EFFECTIF DU GROUPE

L'effectif moyen du groupe s'élève à 111 salariés et se ventile de la façon suivante :

Cadres : 56

Non cadres : 55

NOTE 23 – HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Le montant des honoraires de CAC comptabilisés sur l'exercice clos le 30 juin 2024 d'élève à 85 k€.

NOTE 24 – QUOTA D'EMISSION DE GAZ

Sur l'année 2024, un nouveau bilan carbone est en cours, dont le résultat est attendu pour la fin de l'année,

De plus, la société a mise en place une plateforme RSE qui permettra, entre autres, de mieux quantifier les dépenses d'énergie, et à partir de laquelle un rapport sera édité en fin d'année. Ce rapport fera également l'état des actions à mener dans le futur, dans la cadre d'une amélioration continue

NOTE 25 – PARTIES LIEES

Il s'agit des transactions significatives effectuées avec des parties liées et qui n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché.

Cette obligation est imposée par l'article R. 233-14-19° du code de commerce « La liste des transactions effectuées avec des parties liées, au sens de l'article R. 123-199-1, par la société consolidante, une société ou une entité incluse dans le périmètre de consolidation. Cette liste est établie pour les transactions qui ne sont pas internes au groupe consolidé, qui présentent une importance significative et n'ont pas été conclues aux conditions normales du marché. Les modalités d'élaboration de cette liste sont précisées par un règlement du Comité de la réglementation comptable. »

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché ou ne présentent pas de caractère significatif.